

# LE GOUVERNEMENT REPASSE À L'ATTAQUE: DÉFENDONS LE 1<sup>ER</sup> MAI CHÔMÉ!

Le 12 juin

**Le gouvernement et le patronat veulent nous faire travailler le 1er mai. Alors qu'une première proposition de loi a été mise en échec grâce à la mobilisation, le gouvernement revient à l'offensive en prenant l'initiative de déposer un projet de loi. Nous ne laisserons pas faire !**

**Le 1<sup>er</sup> mai est le seul jour chômé du calendrier :** c'est le seul jour férié où on ne travaille pas MAIS qui est obligatoirement payé par l'employeur.

**Le 1<sup>er</sup> mai n'est pas un jour férié comme les autres.** C'est une date internationale qui commémore les luttes pour les droits des travailleuses et travailleurs, marquées notamment par des événements tragiques, comme la fusillade de Fourmies le 1<sup>er</sup> mai 1891. **Remettre en cause le principe de cette journée, c'est remettre en cause plus d'un siècle d'histoire sociale et de conquêtes collectives.**

**Les partisans du projet de loi prétendent que la loi serait en faveur des petits commerces,** c'est complètement faux! Les petits commerces peuvent déjà ouvrir, à condition de ne pas faire travailler leurs salarié-es. Et les secteurs indispensables, comme les hôpitaux, tra-

vailent bien sûr le 1<sup>er</sup> mai. La loi profitera donc aux grands groupes (chaînes de fleuristes, grande distribution...).

**Ce serait sur la base du volontariat :** l'exemple du travail du dimanche nous montre que le volontariat est très théorique. Il n'est pas toujours facile de dire non à son patron, notamment dans les petites entreprises. Et les dérogations ont tendance à s'étendre et à devenir la règle.

**Ce serait payé double :** non. On travaillerait un jour de plus qui serait payé, mais pas double.

**L'urgence n'est pas de nous faire travailler plus mais de nous payer mieux.** Depuis 2000, le coût de la vie a augmenté de 52 %. Avec l'inflation, tout augmente sauf nos salaires. Pourtant **les bénéficiaires des grandes entreprises explosent.** L'augmentation des salaires, voilà l'urgence.



Union  
syndicale  
**Solidaires**

**Mobilisons-nous  
le 16 juin pour  
défendre le 1<sup>er</sup> mai !**

À Paris, rassemblement à partir de 13h30 devant le Sénat.